



**DEMANDE DE COPIES INTÉGRALES
OU D'EXTRAITS D'ACTE DE L'ÉTAT CIVIL**

(décret N°97-852 du 16 septembre 1997 modifiant le décret N° 62-921 du 3 août 1962 et décret 890 du 6 mai 2017)

Vous pouvez demander votre acte directement en ligne sur le site Internet :
[marseille.fr/demande d'acte d'état civil](http://marseille.fr/demande-d-acte-d-etat-civil)

ou bien

- 1 Remplir ce document ci-après
- 2 Fournir les pièces d'identité pour le demandeur ou pièce(s) d'identité d'un/ des parent(s) pour un enfant mineur
- 3 La copie du livret de famille s'il y a

=====

Vos coordonnées :

Nom Prénom
Adresse
Code Postal
Ville

Votre lien de parenté avec la personne concernée par l'acte, vous êtes :

- ☐ l'intéressé ☐ Son conjoint marié ☐ Son conjoint non marié
(pacsé ou concubinage)
- ☐ Son représentant légal (joindre une copie de la décision du tribunal)
- ☐ Son père / Sa mère ☐ Son fils/ Sa fille
- ☐ Autre lien à préciser :.....

Vous désirez obtenir un acte de :

- ☐ Naissance ☐ Mariage ☐ Décès

Nombre d'exemplaire : ☐ 1 ☐ 2

Motif de la (ou des) demande(s)

Si vous désirez un acte plurilingue, cochez la case : ☐

Renseignements concernant l'acte demandé :

► **Renseignements obligatoires**

pour obtenir une copie intégrale ou un extrait avec filiation d'acte de naissance ou de mariage

► **Faute de quoi il vous sera délivré un extrait sans filiation**

Nom de Naissance :

Prénom(s) :

Date de l'évènement (naissance, mariage, décès).....

Lieu de l'évènement (naissance, mariage, décès).....

Nom et Prénoms(s) du Père :

.....
.....

Nom de Naissance et Prénoms(s) de la Mère :

.....
.....

Si vous souhaitez un acte de mariage, la ligne suivante est également à compléter :

Nom et Prénom(s) du Conjoint:

Date

Signature